

CDB et Cie
Zone Industrielle du Peuron
Téléport 7
86300 CHAUVIGNY

Aux attentions de Christelle BOIS, Directrice Générale
et Béatrice MONGELLA, Directrice Générale

Le 27 Septembre 2018

Objet : Mise en place d'un plan de continuation avec négociation des remboursements des dettes
avec mise en place d'un plan de développement sur 3 ans
et réalisation d'**augmentations de capital**

Mesdames,

A la suite de la récente communication téléphonique entre l'une de vos collaboratrices et Didier SALWA de CiiB nous souhaitons vous confirmer notre manifestation d'intérêt pour vous aider dans vos préoccupations actuelles de faire perdurer votre entreprise en essayant de surmonter les difficultés qu'elle rencontre actuellement, et surtout pour vous assister dans vos efforts pour tenter de conserver votre indépendance et développer ce tissu industriel avec un personnel qui n'a plus à prouver son professionnalisme.

Notre cabinet existe depuis 1982 (nos sites <https://www.ciib.fr> et <https://www.sosdepotdebilan.fr>). Nous avons réalisé **avec succès** de nombreuses opérations de mise en place de plan de continuation avec appel à l'épargne de proximité et avec appel public à l'épargne et estimons que des solutions simples existent pour CDB et Cie en liaison et en coordination avec l'Administrateur Judiciaire, **avec ou sans éventuels repreneurs**.

Il nous semble utile de vous les proposer :

La campagne de communication que vous menez ces jours-ci auprès des médias régionaux et nationaux démontre votre volonté de vouloir poursuivre les activités de CDB et Cie, voire même de les développer. C'est dans cette optique que CiiB vous propose de pouvoir bénéficier de la mise en place d'augmentations de capital initiées auprès du public au moyen de concept simple de **financement participatif en actions négociables**.

Ce moyen, à l'inverse du crowdfunding ou du financement participatif habituel, permet aux épargnants de revendre ou de racheter pour compléter des actions de capital de l'entreprise.

Ce concept utilise un système d'annonces entre particuliers, **directement** à partir de deux sites web : Celui de votre entreprise <https://www.lingerie-indiscrete.com/fr> et celui de CiiB (<https://www.ciib.fr/actions-market-place>).

Ce moyen respecte l'esprit des règles de l'AMF et Euronext sur lequel CiiB est labellisé expert dans ce domaine.

Les détails de notre intervention vous seront communiqués dès réception d'une lettre de mandat nous permettant de vous accompagner dans la mise en place de votre projet d'avenir et de concrétiser notre collaboration ainsi que notre assistance à votre développement.

Nous nous permettrons de faire suivre ce courrier à Maître Serge PREVILLE, Administrateur Judiciaire et à Maître Marie-Laëtitia CAPEL, Mandataire Judiciaire.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer, Mesdames, nos meilleures salutations.

Jean SALWA, Président

